

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2023

Invités : Madame Anne-Marie ROYER, conseillère municipale de la Ville de Troyes et administratrice du Crédit Mutuel ; Madame Sibylle BERTAIL-FASSAERT, représentante du Conseil Départemental de l'Aube ; Monsieur Alain PONTAILLER, adjoint au maire de la Ville des Noës-près-Troyes et Monsieur Patrick LOMBARD, Président du Comité de l'Aube Tennis de Table.

L'assemblée générale annuelle du club s'est tenue le vendredi 23 juin 2023 à 18 h 30 au COSEC des Terrasses.

45 licenciés ont participé à cette assemblée en présentiel. Madame Anne-Marie ROYER représentait Monsieur François BAROIN, maire de Troyes, Madame Sibylle BERTAIL-FASSAERT représentait Monsieur Philippe PICHERY, président du Conseil Départemental de l'Aube, Monsieur Alain PONTAILLER représentait Monsieur Jean-Pierre ABEL, maire des Noës-près-Troyes et Monsieur Patrick LOMBARD représentait le Comité de l'Aube Tennis de Table en tant que Président.

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Pour ce 14^{ème} et dernier rapport moral, puisque vous savez tous que je ne renouvelle pas ma candidature au poste de président, je me permettrais de sortir du cadre annuel de cette intervention pour vous parler de ce qui ont été les temps forts de ces mandats successifs, et ce, sans abuser de votre patience.

Je suis entré au club en 2003, comme certains d'entre vous, non comme pongiste mais comme accompagnant d'un jeune pongiste débutant ; j'ai avec lui découvert le monde du ping, stages, compétitions par équipes du niveau départemental à la Nationale 3, en individuel jusqu'en Nationale 1, ses instances.

La retraite, encore à 60 ans en 2005, m'a permis de m'investir dans ce club puis d'en devenir le président en 2009. Donc 14 années où j'ai tenté de mettre en place une organisation qui permettait à chacun des licenciés du club d'y trouver les services qu'il désirait : formation, entraînement, loisirs, compétitions diverses. Ce fut une expérience humaine très riche au vu de la diversité des licenciés, âges, sexes, motivations, pas toujours facile à gérer comme tout groupe humain.

Pour ce faire, je n'étais pas seul, même si c'est surtout un petit noyau de retraités (encore) qui était très investi : l'inusable Claude PETIT en trésorier, Dominique MAITROT pour un peu tout : le sportif, le matériel, etc. Jean-Marie BARON pour la dimension restauration, Jacques CHASSAGNE, lorsqu'il était encore valide, comme secrétaire, et il a fallu attendre longtemps et l'arrivée d'Alexas JULY pour qu'il soit remplacé.

J'ai pu également m'appuyer sur des partenaires fidèles : en premier la Ville de Troyes, dont les différents services liés au sport ont toujours accompagné la vie du club avec beaucoup d'efficacité et de gentillesse : encore merci bien sûr pour la rénovation de cette magnifique salle, notre indispensable outil de travail. L'appui modeste mais fidèle de la Mairie des Noës, notre partenaire historique. Le Conseil Général devenu Départemental nous a également toujours soutenus et nous lui en sommes reconnaissants.

Je retiens 4 temps importants pour cette présidence :

- En premier, le recrutement d'un entraîneur salarié diplômé. Cela représentait pour moi la condition nécessaire pour apporter au club compétences et disponibilités pour être capable de proposer à nos adhérents un service de qualité. J'ai misé sur Christophe DO et sa passion du ping pour l'accompagner dans sa reconversion professionnelle. C'était simple, il y avait déjà de présent les notions de service et de table mais il a fallu quelques années, passer les diplômes intermédiaires et l'appui de son employeur pour qu'il obtienne le diplôme d'Etat DEJEPS tennis de table et puisse en faire sa profession en 2015.
- Grâce à ce poste créé, le club a pu proposer à ses licenciés des entraînements de qualité, mais cela a permis le développement d'actions vers d'autres publics : le tennis de table pouvait permettre à des personnes socialement en difficulté ou avec des problèmes de santé soit de sortir d'isolement social, soit de proposer une pratique sportive utile pour leur santé.

D'où le développement des actions :

- Les cycles dans les écoles via la politique de la ville ;
- Le dispositif sport santé ;
- L'intervention au Foyer Aubeois (Aurore) et au Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) de l'AATM ;
- L'action pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Et là, Christophe a répondu présent et s'est parfaitement adapté à tous ces publics si différents. Merci à lui !

- 3^{ème} point : la période COVID. Pendant près de 2 années, le club a dû adapter son activité aux différentes consignes successives imposées par les pouvoirs publics : nombre de joueurs, distances, masques, nettoyage, identification, jouer en extérieur... Là encore, Christophe a parfaitement joué son rôle et a orchestré le fonctionnement imposé. Finalement, les licenciés sont revenus.
- 4^{ème} point : la recherche de financement mécénat et sponsoring : consolider le poste de Christophe signifiait rechercher d'autres sources de financement que les subventions publiques et la recette des licences pour prévenir la perte annoncée de son demi-poste au Comité de l'Aube. Il y a eu en 3 années, 3 actions successives d'assistance pour ce faire par des structures extérieures : d'abord l'IUT de TROYES avec un groupe de 6 étudiants en stage sur le sujet : échec. Un travail d'un semestre avec une classe et son professeur de YSchools : échec également. Puis intervention de l'Association des fonds et fondations de France qui a permis l'élaboration d'un document pour solliciter les entreprises. Mais là encore échec car, au sein du club, seule une personne a entrepris des démarches et a obtenu un partenariat : merci Roland ! Mais l'ADN des membres du Comité Directeur du club ne comporte pas la fibre commerciale, pas de démarchage, pas de résultats, le chantier reste ouvert.

Quelle évolution pour le club sur cette période :

- Sur le plan sportif, fin de l'équipe fanion MOSER, DEGOIS, STALLA, BYSECK, MAITROT, FRIMMEL et construction d'une nouvelle équipe autour de Christophe, Jérôme, Simon, Caballero puis Auguste, Pierre qui jouera jusqu'à cette année les premiers rôles en N4 avec 2 montées en N3. Fin de période avec les départs de Simon, Jérôme et Christophe.
- Les effectifs : autour de 120 licenciés en 2010, pic à 161 en 2019/2020, 137 aujourd'hui mais tous les loisirs n'ont pas encore finalisés leur licence (certificat médical) et les personnes des associations : 30 n'ont pas souscrit de licence cette année.

La composition :

- 71 loisirs : 42 licenciés en Ecole de Tennis de Table et 29 licenciés en Loisirs adultes ;
 - 66 licences compétitions : 22 jeunes et 44 adultes dont 22 vétérans.
 - Soit 64 jeunes licenciés et 73 adultes licenciés ou 118 hommes et 19 femmes.
- Les finances : trop saines avec 60 000 euros de réserve.

Un nouveau cycle pour le club avec une nouvelle équipe.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. BILAN SPORTIF DE LA SAISON 2022-2023 ET REMISE DE RECOMPENSES

- **Les Jeunes** : Les jeunes se sont largement investis dans le Championnat Jeunes, puis dans le Critérium Fédéral en cours et fin de saison. Une très bonne dynamique.

Ecole de tennis de tables et jeunes compétiteurs :

Se sont distingués : Hugo LICCIARDI, Hugo BASSON, Romain MAUROIS, Yanis et Yohann RAKOTOMIAINA, Naël BRYNER, Gabriel DALICHAMPT-FREMEAUX, Robin DITH, Attilio DORARD, Nolan JOHNSON, Tim JOHNSON, Augustin DUBUS, Alexandre PINHO, Nolan PRIEUR, Laurent DELAGE, Ethan SIBOUNI, Maël FERNANDEZ, Timothé JULLY, Clément MORHS.

Les accompagnateurs : Jean-Marie BARON, Jean-Luc MOREIRA, Guy POUZIEUX, Thomas DITH.

Les plus grands : - Lucas BASTIE, championnat de l'Aube 2 fois et R1
- Charly SERGENT R1
- Maximilien PARISOT

- **Les Adultes** : se sont distingués Serge SENOUSI et Faïçal KERDOUCI

Championnat par équipes :

Perf de l'équipe 2 qui monte en GE1 : Patrick MELCHERS, Sébastien FRIMMEL, Xavier BASTIE, Charly SERGENT et Dewmith WEERASENA.

Le maintien très méritant de la GE4 : Thibaut BERTRAND, Lucas BASTIE, Caroline DEMYTTENAERE, Edgar SILVA RUSSI, Maximilien PARISOT, Thierry MODOLO, Laurent CLEVY.

La montée en GE6 puis le maintien de l'équipe 5 de Guillaume VAUTHIER, Logan VAUDIN, Pierre JUSKEWYCZ, Stel COINTET, Paula ROJAS.

Les bons résultats des jeunes en GE7 2^{ème} phase.

Loisirs :

Se sont distingués : Eric ESTRADE (lors du concours), puis les licenciés fidèles : Catherine JOFFRIN, Antoine GLORIEUX, Pierre-Jean LENGLET, Martine TOULOKOWITZ et Etienne ROBIN toujours présents.

▪ **Nos deux gardiens :** Fred et Flavian

La Raquette d'Or est remise cette année à Etan LECIAGUECAHAR pour ces progrès très importants : plus de 300 points cette saison, Bravo !

Le président André PAUTRAS tient à remercier très vivement Claude PETIT, licencié au club depuis 1982 et trésorier depuis plus de 35 ans. Il a passé le relais à François MAILLARD au 31 décembre 2022. Au nom du club, le président lui remet un trophée commémoratif et une boisson sympathique sous les applaudissements de l'assemblée.

3. RAPPORT FINANCIER 2022

Claude PETIT, trésorier jusqu'à fin décembre 2022, présente à l'assemblée le bilan financier de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Une très bonne année à la suite de la sortie de la covid avec un résultat positif de 1 485, 89 €.

Le bilan 2022 est établi à 47 647,07 euros de recettes et 46 161,18 euros de dépenses soit un solde excédentaire de 1 485,89 euros.

Les dons ont été multipliés par 3 et proviennent du poste Transports, les licenciés ayant opté pour un reçu fiscal au lieu du remboursement des frais kilométriques.

Il faut noter le versement des subventions de la Ville de Troyes, de la commune des Noës-près-Troyes et du Conseil Départemental sur l'année 2022. Pas de souci particulier pour ce bilan comptable.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

4. RAPPORT DE LA VERIFICATRICE AUX COMPTES

Claude PETIT fait lecture du rapport de la vérificatrice aux comptes Madame Luisa CERVANTES. Elle certifie la régularité et la sincérité des comptes du club qu'elle a examinés en la présence du trésorier le 30 mai 2023.

Le rapport de la vérificatrice aux comptes est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

5. BUDGET PREVISIONNEL 2023

François MAILLARD, vice-président et trésorier depuis le 1^{er} janvier 2023, fait d'abord part du bilan du tournoi qui s'est tenu au club le 21 mai 2023 : 120 personnes se sont inscrites à ce tournoi ce qui a représenté une recette de 2 213 € plus 911 € provenant de la buvette. Les dépenses se sont élevées à 2 895 € (dépenses diverses, FFTT, 3 juges-arbitres, lots du tournoi, plaques pour coupes).

Il présente ensuite le budget prévisionnel 2023 s'élevant à l'équilibre à 38 277 € et souligne la baisse de la subvention de la Ville de Troyes. Il rappelle qu'il est difficile de définir le montant des cotisations car le nombre de licenciés n'est pas connu pour la saison 2023-2024. Les principaux postes de dépenses concernent :

- La rémunération de Christophe et les cotisations salariales ;
- La part des cotisations versée à Ligue Grand Est et la FFTT à hauteur de 7 000 € ;
- 3 800 € de frais de déplacements.

Concernant les recettes, les cotisations des licenciés sont budgétées à hauteur de 14 367 €, les subventions du Conseil Départemental (4 670 €), de la Ville de Troyes (4 500 €) et de la commune des Noës-près-Troyes (600 €). Le poste Mécénat espère recueillir des dons à hauteur de 3 200 €. Il ne reste plus qu'au club à chercher et trouver des mécènes.

Le budget prévisionnel est approuvé par l'assemblée avec une abstention.

6. ELECTIONS : MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET PRESIDENT

Actuellement 15 membres sont au comité directeur :

BARON Jean-Marie, BASTIE Xavier, COUSIN Pierre-Alexandre, DUCOFFE Pierre, FREMINET Michel, IUNG Franck, JULLY Alexas, LOMBARD Patrick, MAILLARD François, MAITROT Dominique, MODOLO Thierry, MOREIRA Jean-Luc, PAUTRAS André, PETIT Claude, STOLTZ Roland.

- o 3 membres du comité directeur sont démissionnaires : IUNG Franck, MAITROT Dominique et PAUTRAS André.
- o 1 membre renouvelle sa candidature : Xavier BASTIE.
- o 4 nouvelles candidatures : Logan VAUDIN, Guillaume VAUTHIER, Patrick MELCHERS (procuration donnée à Roland STOLTZ) et Pierre JUSKEWYCZ se proposent d'intégrer le comité directeur.

Vote à l'unanimité pour la composition du nouveau comité directeur.

Ce nouveau comité directeur a élu à l'unanimité les membres du Bureau :

- Pierre JUSKEWYCZ en qualité de Président,
- Pierre-Alexandre COUSIN en qualité de Vice-président,
- Alexas JULLY en qualité de Secrétaire,
- François MAILLARD en qualité de Trésorier,
- Xavier BASTIE en qualité de membre du Bureau.

Pierre JUSKEWYCZ remercie André PAUTRAS pour le travail accompli durant ces 14 années en tant que Président du club. Il remercie également les licenciés et les membres du comité directeur de l'avoir élu et pour leur confiance. Il remercie la présence des licenciés, des parents et des enfants à cette assemblée générale, un moment important pour la vie du club et qui témoigne de sa vitalité et de son dynamisme. Il transmet également ses remerciements à la Ville de Troyes, à la Ville des Noës, au Conseil Départemental, Unikalo et le Crédit Mutuel pour leur soutien financier et logistique. Pour lui et pour le club c'est un nouveau livre qui s'ouvre ; il faut mettre à profit les belles installations ainsi que le potentiel du club au niveau des licenciés pour poursuivre son développement, créer une ambiance conviviale, un esprit club et en faire l'un des meilleurs de la région.

Puis, au nom du club, il remet à André PAUTRAS un trophée commémoratif et une carte cadeau restaurant gastronomique sous les applaudissements de l'assemblée.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

- Madame Anne-Marie ROYER remercie André PAUTRAS pour tout ce qu'il a fait, pour son investissement au sein du club et souhaite la bienvenue au nouveau président. Elle explique que la baisse de la subvention de la Ville de Troyes fait suite à une trésorerie très positive. Elle demande de mettre en avant dans les comptes la valorisation des locaux qui font partis de ce que la Ville de Troyes octroie pour faire vivre le club et ses activités.

Elle souligne que la Ville répondra présente pour toute demande de matériel, le maintien de la subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 € et la participation de la Ville de Troyes pour toute manifestation telle que les championnats. André PAUTRAS l'informe de l'absence de tribune dans la salle pour accueillir du public. Madame ROYER propose la mise à disposition d'une autre salle pour ce genre d'évènement. Elle souhaite que pour 2024 le club organise un bel évènement et que la Ville répondra présente pour la logistique et l'accompagnement si besoin.

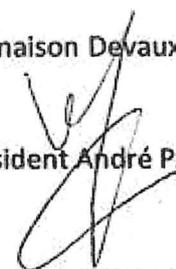
Elle insiste sur le fait que tout évènement doit passer par la Presse. Elle rappelle que la Ville de Troyes peut donner des coupes. Il faut revaloriser les compétitions car on s'aperçoit que le sport loisir a pris de l'ampleur au détriment des compétitions. Elle souhaite que le club évolue, elle remercie l'implication des parents, les bénévoles et ceux qui entraînent les jeunes.

Elle propose l'idée, pour que le club se fasse connaître, d'organiser un loto et de faire appel au Crédit Mutuel pour des dons de lots. Elle souligne l'accompagnement financier du Crédit Mutuel et au besoin celui-ci pourrait financer une partie des besoins de matériels.

- Monsieur Alain PONTAILLER rappelle tout le travail accompli par André PAUTRAS. Il souhaite que le nouveau président continue de maintenir une collaboration avec la Ville des Noës.
- Madame Sibylle BERTAIL-FASSAERT remercie André PAUTRAS et souligne l'importance de faire du sport que ce soit en loisir ou en compétition. Pour elle, il est important de développer le Sport Santé et propose de s'appuyer sur une licenciée du club qui pourrait être une ambassadrice. Le Conseil Départemental peut aussi accompagner le club sur des investissements. Elle souligne la dynamique du club.
- Monsieur Patrick LOMBARD, président du Comité de l'Aube Tennis de Table, félicite le nouveau président et le nouveau Comité Directeur. Il souhaite que le Tos Noës Tennis de Table se penche davantage sur le ping féminin, un chantier à mettre en place.

L'assemblée est levée à 20h 00.

Le pot de l'amitié est proposé avec le champagne offert par la maison Devaux. Merci à Monsieur PARISOT.


Le président André PAUTRAS